

A Saint Priest, le 10/06/2020



Messieurs Bruno BLIN, EVP VG et Président de RENAULT TRUCKS,

Thierry FAYETTE, SVP HR RENAULT TRUCKS,

Copie : Martin LUNDSTEDT Président du groupe VOLVO

Par la présente, notre syndicat UGICT-CGT souhaite vous alerter sur la situation dans laquelle vous avez placé les sociétés sous-traitantes tertiaires, mais surtout leurs salariés, suite à votre décision d'arrêter brutalement la totalité des travaux que nous leur confions pourtant depuis des années.

Toutes nos entités GTT, GTP, GTO, BA RT, V-IT, etc... sous-traitent des activités de type tertiaire comme des études, du suivi de projets, d'essais, de portefeuilles d'achat, etc.... Sans les compétences et l'expérience des sous-traitants beaucoup de nos projets n'auraient pas pu être menés à bien jusqu'à présent. Ces salariés sous-traitants se sont impliqués et investis autant que les salariés RENAULT TRUCKS. Certains d'entre eux en sont mêmes les seuls détenteurs du savoir de nos propres sujets.

Le 23 mars, quand vous avez décidé de cesser toutes les activités, même celles pouvant se poursuivre en télétravail, tous ces salariés sous-traitants ont été placés en activité partielle. Le 4 mai, vous avez décidé de reprendre certaines activités sur des projets jugés stratégiques, mais ce sans aucun sous-traitant. Les équipes RENAULT TRUCKS ont donc dû, à la hâte, organiser avec les sociétés sous-traitantes une période de recouvrement afin de récupérer toutes les informations nécessaires à la poursuite des travaux. L'ensemble des salariés sous-traitants a réalisé ce passage de relais avec toute la rigueur que nous leur connaissions, tout en sachant qu'ils ne retravailleraient pas avec nous de sitôt.

Cette décision ne nous semble pas du tout refléter la communication du groupe VOLVO / RENAULT TRUCKS qui se vante plutôt d'aider ses fournisseurs et partenaires durant cette période.

Comment ne pas considérer des sociétés, avec lesquelles nous travaillons depuis des années, comme autre chose que des partenaires ?

Ces sociétés nous fournissent principalement des heures de "matière grise", mais cette fourniture est autant essentielle qu'un composant...

En agissant de la sorte, vous réduisez et vous apparentez ces derniers à des salariés dits « Kleenex » que l'on peut jeter après usage.

Selon nos informations, vous exigez, au préalable, pour rester dans le portefeuille fournisseurs de RENAULT TRUCKS, et poursuivre des missions considérées comme stratégiques, une baisse drastique de leurs tarifs !

Si en période habituelle de travail, il est normal de négocier, durant cette crise une telle attitude est absolument inacceptable. C'est un véritable chantage à l'emploi, car ce sont nos collègues qui en payeront la note et nous aussi par effet domino !

Notre niveau d'activité, avant la crise du Covid-19, nous avait amené à discuter différents scénarii avec ces entreprises pour envisager de leur confier des projets complets. Certaines pour commencer à nous accompagner et à nous apporter de nouvelles compétences avaient embauché des salariés. Elles étaient prêtes à nous soutenir pour réaliser nos objectifs ambitieux de R&D.

Le fait d'avoir supprimé les postes d'environ 800 personnes s'apparente plus à un PSE déguisé qu'à une manière de soutenir des fournisseurs.

Les nouveaux embauchés dans ces sociétés se sont vus purement et simplement licenciés, leur période d'essai n'ayant pas été renouvelée. Ce qui est totalement contraire à la loi.

S'il est vrai qu'une telle crise était imprévisible et que chaque entreprise y fait face selon ses moyens, il n'est pas acceptable que le groupe RENAULT TRUCKS laisse tomber certains de ses fournisseurs d'une telle manière. Les conséquences sociales sur l'emploi des salariés de ces sociétés sont trop fortes, de plus cela ne fait qu'amplifier la crise économique !

Notre syndicat UGICT-CGT vous demande donc :

- De revoir votre position en réintégrant, dans les équipes des projets listés comme stratégiques, les sous-traitants qui y travaillaient avant la crise,
- D'intervenir auprès de ces mêmes sociétés pour que les personnes licenciées abusivement soient réintégrées,
- De proposer, en particulier pour l'énorme marché français sur lequel nous ne cessons de reculer, la politique du transport industriel ambitieuse et de réponse au besoin de notre siècle (économique, écologique, respectueuse de l'humain). Et ceci ne passe pas par la casse de l'emploi.

En ne faisant rien, cela laisserait supposer que le groupe VOLVO / RENAULT TRUCKS accepte de laisser détruire des emplois et la vie de centaines de familles dans la région.

Nous ne pensons pas que cette attitude soit la meilleure publicité pour notre groupe qui se revendique être « Great place to Work » autrement dit « une entreprise où il fait bon travailler ».

Nous vous informons que nous nous réservons le droit de rendre publique cette lettre

Dans l'attente de vous lire recevez nos respectueuses salutations

Fabrice Fort

